

Conseillers en exercice :	23
Présents :	19
Pouvoirs :	3
Absents non représentés :	1

DÉPARTEMENT
CALVADOS
ARRONDISSEMENT
CAEN
CANTON
TROARN

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 014-211407127-20260428-05CM2026035-DE



Date de convocation du CM : 22/04/2026

DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU 28/04/2026

05-CM-2026-035 – Subvention complémentaire au CCAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 16 avril 2026,

Considérant que le CCAS ne dispose d'aucun revenu et ne peut, de ce fait, payer les charges qui lui incombent,

Considérant qu'il convient de procéder à une décision modificative sur le budget communal,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 22 voix, à l'unanimité,

Article 1 : **DÉCIDE** de verser une subvention complémentaire de 156 000,00 € au CCAS.

Article 2 : **DÉCIDE** de passer la décision modificative comme suit :

Fonctionnement dépenses :

- Article 65888 : - 156 000,00 €
- Article 657363 : + 156 000,00 €

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Comptable public.

Le Maire,



Didier LEFORT